



6 SEP. 1992

**Fermeture de l'Ambassade de Suisse à Conakry / Guinée**

Vu la proposition du DFAE du 21 août 1992

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé:

Le DFAE est autorisé à procéder à la fermeture définitive de l'Ambassade de Suisse à Conakry / Guinée pour le 31 décembre 1992.

La Guinée restera sous la juridiction de l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire.

Pour extrait conforme:

*Maurice Pirella*

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	10	-
		EDI		
		EJPD		
		EMD		
	X	EFD	7	-
	X	EVD	5	-
		EVED		
		BK		
	X	EFK	2	-
	X	Fin.Del.	2	-



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN  
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

3003 Berne, le

**AU CONSEIL FEDERAL**

---

**Fermeture de l'Ambassade de Suisse à Conakry / Guinée**

Dans le cadre des nouvelles priorités que nous devons fixer en raison de notre politique de restructuration du réseau de nos représentations dues en partie au manque chronique de personnel, nous avons procédé à une nouvelle analyse sur le bien-fondé de maintenir une mission diplomatique en Guinée.

**1. Considérations générales**

L'Europe prend une place de plus en plus importante dans nos relations diplomatiques et consulaires en raison des événements récents qui s'y sont déroulés et qui s'y déroulent encore, en raison de nos perspectives économiques et en raison aussi de l'importance que ce continent, en pleine évolution, revêt de manière générale pour notre pays.

**2. Considérations plus spécifiques**

**2.1 Aspect de personnel**

L'Ambassade de Suisse à Conakry est dirigée par un chargé d'affaires a.i. subordonné à notre ambassade en Côte d'Ivoire.

Elle comprend, outre le chargé d'affaires, 3 employés locaux. Cette représentation travaille dans des conditions difficiles. La déficience de l'infrastructure régnant à Conakry est un souci permanent. Avec un seul agent de carrière la gestion du poste devient problématique (vacances, maladie etc.). Même en conditions normales, le chargé d'affaires doit passer une partie de son temps à faire du "rétablissement personnel". Le combat solitaire de notre représentant l'empêche de voyager dans le pays, où il devrait se rendre parfois pour visiter les projets d'assistance technique ou marquer une présence suisse.

L'effort demandé à notre agent est disproportionné par rapport aux résultats obtenus quant à la promotion des intérêts économiques suisses et d'une manière générale, quant à l'efficacité de la présence de la Suisse dans le pays. Le rôle, pour l'instant, que la Suisse joue en Guinée est restreint. Le fait que le nombre de Suisses tende à augmenter à Conakry, résulte moins de l'évolution économique positive du pays que de l'augmentation de ses problèmes (programme d'aide alimentaire, aide humanitaire en faveur des réfugiés, renforcement des actions de l'Eglise, etc.).

Le manque de personnel dont souffre le Département exclut à court et à moyen terme toute dotation supplémentaire.

## **2.2 Aspect politique**

L'ouverture politique du Gouvernement de Lansana Conté, et, d'une manière générale, la décrispation politique du pays, semble devoir se faire dans la douleur, ou du moins dans la lenteur. Six années après la disparition de Sékou Touré, la situation de la Guinée, sur les plans politique et social, paraît incertaine. Nos relations avec les 7mio d'habitants que compte la Guinée se sont peu développées.

## **2.3 Aspect économique**

En dépit de la richesse de la Guinée, les perspectives économiques sont à court terme peu favorables pour nos investisseurs. Les difficultés d'accès au marché en sont une des raisons principales.

Les exportations suisses ont passé de 15mio de francs en 1975 à 6mio de francs durant les années 1990 et 1991, avec un creux à 3mio en 1989.

Il convient de relever toutefois que la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International tentent, avec une certaine confiance, de faire décoller économiquement ce pays en léthargie.

#### **2.4 Aspect aide humanitaire**

La coopération au développement en Guinée se limite à deux petits projets. Bien que notre représentation diplomatique à Conakry ait apporté un appui apprécié au programme de formation d'agents techniques des Eaux et Forêts, l'activité de la DDA ne justifie pas une présence officielle à ce niveau.

#### **2.5 Aspect financier**

La Confédération n'est pas propriétaire d'immeubles à Conakry. La résidence et les bureaux de la chancellerie sont des objets loués. De 1985 à 1991, la Confédération a investi environ pour un demi-million de francs, dont la plus grande partie ne sera pas récupérable puisqu'il s'agit principalement de travaux en relation avec la sécurité.

### **3. Proposition**

Au vu de ce qui précède et du résultat des consultations internes et de l'accord de l'OFAEE du DFEP, nous proposons la fermeture définitive de notre ambassade à Conakry pour le 31 décembre 1992. La Guinée restera sous la juridiction de notre mission diplomatique à Abidjan.

Le Département examinera l'opportunité et la possibilité d'ouvrir une agence consulaire ou un consulat dirigé par un représentant honoraire de nationalité suisse.

DEPARTEMENT FEDERAL  
DES AFFAIRES ETRANGERES



René Felber

Annexe: 1 projet de décision du Conseil fédéral

Pour co-rapport à: DFEP

Extrait du procès-verbal à: DFAE /SG 5, DASE 5  
DFEP  
DFF  
Chf

**Fermeture de l'Ambassade de Suisse à Conakry / Guinée**

Vu la proposition du DFAE du

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé:

Le DFAE est autorisé à procéder à la fermeture définitive de l'Ambassade de Suisse à Conakry / Guinée pour le 31 décembre 1992.

La Guinée restera sous la juridiction de l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire.

Pour extrait conforme: